



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E188317 VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE 09/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Raison sociale : ALT CORPORATION

Forme juridique : SAS

3 RUE DES BELLEVALS
78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VERSAILLES 2015B01943

Siret : 811 081 025 00017

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78738760

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78738760

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/08/2024

Téléphone : 06 50 09 04 82

Fax :

Portable : 06 50 09 04 82

Responsabilité légale :

LE TALLEC ADRIEN PRÉSIDENT

Site Internet : www.alt-corporation.com

E-mail : alt.le.taltec@gmail.com

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 256 116

Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1351	Espaces verts	4	07/09/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.